

Plaisanciers. Sécurité et convivialité au programme



Michel Le Guen, (deuxième à gauche), président de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Camaret-sur-Mer entouré des membres du bureau a présenté ses vœux aux adhérents et aux corps constitués et rappelé les animations prévues pour l'année 2019.

Samedi soir, salle Saint-Ives, Michel Le Guen, président de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers de Camaret-sur-Mer (APPC), entouré des membres du bureau, a présenté ses vœux aux 102 adhérents de l'association ainsi qu'aux élus, représentants de la SNSM, pompiers et sympathisants. L'occasion, pour le président, de rappeler les animations de l'année écoulée et de présenter les projets pour l'année à venir. Il rappelle qu'une permanence se tient tous les samedis, de 10 h à 11 h 30, dans le local du 17, quai Kléber. Elle permet non seulement aux adhérents de se retrouver amicalement mais aussi de se tenir informés de la législation et des animations spécifiques proposées par l'antenne locale.

Sensibilisation des adhérents

Soucieuse de la sécurité de ses membres, l'amicale va proposer plusieurs actions de sensibilisation à ses adhérents : le 6 avril, les brassières seront contrôlées ; les matériels de sécurité seront révisés le 22 juin ; un contrôle des extincteurs sera proposé le samedi 29 juin (ouvert à tous). Des moments de convivialité seront aussi proposés aux adhérents : le 28 juillet, un repas de crêpes est prévu, animé par Kameled ar son, le 24 août ; une sortie de pêche sera suivie du repas de l'association. Enfin, comme tous les ans, les adhérents sont invités à participer aux fêtes patronales, le 1^{er} septembre, en pavoisant leur bateau.